



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/CN/NM/2017 02 14

Orange

78, rue Olivier de Serres

75505 Paris cedex 15

A l'attention de **Monsieur Jérôme BARRÉ**

Directeur des Ressources Humaines Groupe

Paris, le 14 février 2017

Objet : Augmentation du forfait Data

Monsieur le Directeur,

La CFE-CGC Orange tient à vous alerter sur la situation incongrue dans laquelle se retrouvent de nombreux personnels de notre groupe.

Orange a en effet développé de multiples applications mobiles pour permettre aux collaborateurs de gérer un certain nombre de sujets directement depuis leur téléphone professionnel, donnant notamment accès à la messagerie ainsi qu'à l'intranet de l'entreprise.

De plus, les injonctions répétées invitant les personnels à utiliser le réseau social internet Plaza – sur lequel la CFE-CGC Orange a déjà manifesté nombre de réserves, tant au sujet de la pertinence des fonctionnalités intégrées qu'à la façon dont elles favorisent le débordement de la vie professionnelle sur la vie privée – les amènent à partager non seulement des documents de travail parfois volumineux mais également des photographies et des vidéos.

Ces usages, fortement consommateurs de données, sont également incidemment encouragés par le programme « Tous en 4G », initié par Stéphane Richard, qui fait des personnels « les ambassadeurs de la marque Orange » vise à en équiper l'ensemble d'un téléphone mobile 4G et d'un forfait 4G.

Il serait donc tout à fait approprié que chaque salarié puisse avoir accès à sa boîte mail pro depuis ce mobile « tous en 4G » et ce d'autant plus que le numéro est inscrit d'office dans l'annuaire interne.

Mais, de façon surprenante ce n'est pas encore possible pour tout le monde.

S'il s'avère que les cadres dirigeants du groupe possèdent un forfait « data » illimité - dont ils font, par ailleurs, un usage très limité – nos autres personnels (en boutique, en intervention client, ceux qui répondent au téléphone...) doivent se contenter d'un forfait « data » limité à 3 Giga octets par mois.

Ces 3 Giga octets par mois - pour des salariés jeunes, enthousiastes dans l'usage des nouvelles technologies - sont largement insuffisants. Les témoignages que laissent de nombreux collaborateurs sur le groupe Facebook fermé « Tu sais que tu bosses chez Orange quand... » – réservé aux personnels du groupe Orange et qui compte désormais près de 10 000 membres – sont édifiants : dès le 20 du mois, beaucoup d'entre eux n'ont plus de « data » sur leur forfait 4G : ainsi se retrouvent-ils dans l'obligation de souscrire à un autre abonnement, parfois chez un autre opérateur, compte tenu des pingres propositions d'Orange à ses collaborateurs.

Autre sujet d'étonnement : alors que l'Europe vient d'imposer une baisse des prix du roaming, et que ses communications sont désormais incluses dans nos forfaits Grand Public, force est de constater que les téléphones mobiles de nombreux collaborateurs ne disposent pas de l'option permettant qu'ils les utilisent en Europe, ce qui les rend injoignables lors de leurs déplacements professionnels ou personnels.

Nous sommes surpris de cette discrimination digitale qui ne correspond pas à notre monde connecté d'autant qu'elle rappelle un passé où le groupe, ancienne administration d'état, organisait les moyens de travail, non en fonction des missions, mais de considérations hiérarchiques.

C'est pourquoi la CFE-CGC Orange vous demande d'accorder à chaque personnel :


- un forfait de 10 Giga octets par mois pour 2017, et 20 Giga octets dès 2018. Ce forfait se devra d'être rehaussé chaque année pour rester adapté à l'évolution constante des usages numériques,
- Un accès pour tous à sa messagerie professionnelle depuis son téléphone mobile professionnel,
- Un accès depuis toute l'Europe.

Certains qu'une réponse favorable à nos demandes contribue à la mise en œuvre de l'ambition, chère à Stéphane Richard, de faire d'Orange une entreprise digitale et humaine, et dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.



Handwritten signature of Christophe NDI, with the name 'CNDI' written in small letters below it.

Christophe NDI
Délégué Syndical
Vice-Président de la Commission Numérique



Handwritten signature of Sébastien Crozier.

Sébastien CROZIER
Président de la CFE-CGC Orange